

DOSSIER DE CANDIDATURE GAP 2025
MARCHE DE NOEL du 5 au 24 décembre
&
2^{ème} VILLAGE GOURMAND du 26 au 30 Décembre

Dossier à retourner à

Office de Tourisme - Marché de Noël & Village Gourmand

1 Place Jean Marcellin- 05000 GAP

Date limite de retour : 14 septembre 2025

**Tout dossier de candidature incomplet ou ne permettant pas d'analyser
l'offre du candidat, sera écarté.**

Chères exposantes, Chers exposants,

Nous avons le plaisir de vous informer que cette année

Le Marché de Noël au lieu **du 5 au 24 décembre 2025** avec en nouveauté, une 3eme place et **40 chalets** au total :

- Les espaces dédiés à l'**artisanat** seront situés **place Jean Marcellin et place de la République.**
- La **place aux Herbes** sera exclusivement réservée à la **restauration** et aux produits alimentaires.

Le Village Gourmand se tiendra **du 26 au 30 décembre 2025 place aux Herbes avec 12 chalets.**

Ce dossier de candidature s'adresse aux exposants souhaitant participer à cette nouvelle édition. Nous vous invitons à en prendre connaissance attentivement avant de nous faire parvenir votre demande de participation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

ENCART RÉSERVÉ A L'OFFICE DE TOURISME

Date du dépôt de candidature :

Dossier complet :

Dossier incomplet :

Choix de la commission :

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. COORDONNÉES DE L'EXPOSANT

- **Nom / Prénom :**
 - **Enseigne / Raison sociale :**
 - **Adresse :**
 - **Code postal / Ville :**
 - **Téléphone fixe :**
 - **Téléphone mobile :**
 - **Email :**
 - **Site Web :**
 - **Facebook :** [www.facebook.com/.....]
 - **Instagram (@) :**
-

2. RESPONSABLE PRÉSENT SUR LE MARCHÉ

- **Nom / Qualité :**
 - **Adresse (si différente) :**
 - **Téléphone mobile :**
 - **Email :**
-

3. DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- **N° SIRET :**
- **Code NAF :**
- **Joindre :**
 - Extrait RNE (-3 mois)
 - Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)
 - Carte de commerçant/artisan ambulant (non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap).
 - Assurance responsabilité civile
 - Photos des produits (envoi par mail)
- **Nature de l'activité :**
 - Artisan
 - Commerçant
 - Fabricant

 - Producteur / Agriculteur
 - Revendeur
 - Autre (préciser) : _____

4. INFOS PRATIQUES

* Lieux & Horaires

- Marché de Noël : du 5 au 24 décembre

- Place Jean Marcellin et Place de la République : 11h à 19h tous les jours.
- Place aux Herbes (Espace restauration/alimentation) : 11h à 20h tous les jours.

Exception : ouverture à 14h les lundis 8 et 15 décembre.

- Village Gourmand : du 26 au 30 Décembre

- Place aux Herbes (Espace restauration/alimentation) : 11h à 20h tous les jours.

Rappel : le 30 Décembre soirée du « 30 Tours », Le parcours électronique de l'hiver à Gap, la fête avant la fête, la fête pendant les fêtes.

Vidéo ici : <https://www.facebook.com/reel/1160788715716015>

A cette occasion nous vous invitons à suivre le mouvement et à rester ouvert plus tardivement.

Tolérance d'ouverture (pour la place aux Herbes) jusqu'à 21h (sous réserve de modification suite à un arrêté préfectoral). Le non-respect des horaires sera sanctionné.

* Descriptif des Chalets

- place Jean Marcellin : 6m² 310 x 195 cm (250 cm jusqu'au faîtage), dos chalet L310 x 198, porte L70 x H 195, au sol L 310 cm x 195 cm.
- place aux Herbes et place de la République 7m² 345 x 225 cm (250 cm jusqu'au faîtage), dos chalet L 345 cm x H 210 cm, au sol P 225 cm x L 345 cm.

Chalet de 6m2

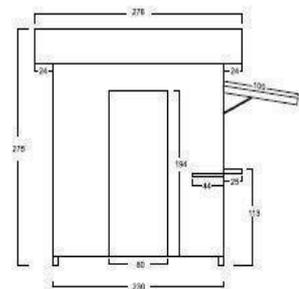
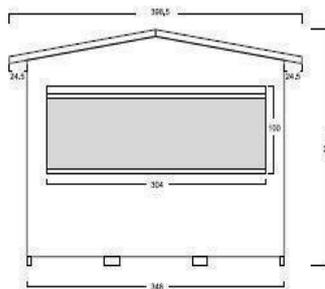


Chalet de 7m2

CHALET REPLIABLE EN BOIS



Dimensions extérieures: 3,5 x 2
Dimensions tablette de vente: 3 x 0,9



5. EMPLACEMENT

-Marché de Noël

Lieu	Type de produits	Surface	Tarif
Place Jean Marcellin	Artisanat / producteurs / commerçants	6 m ²	50€/jour
Place de la République	Artisanat / producteurs / commerçants	7 m ²	50€/jour
Place aux Herbes	Espace restauration	7 m ²	55 €/jour
	Alimentaire		50€/jour

Tarifs : place J Marcellin et République : 1000€, place aux Herbes (restauration*) 1100€, (alimentaire**) 1000€.

1er choix : Jean Marcellin République Aux Herbes

2e choix : Jean Marcellin République Aux Herbes

-Village Gourmand

Place aux Herbes	Espace restauration*	7 m ²	55 €/jour
	Alimentation**		50€/jour

Tarif : (restauration*) 55€/jour : 275€, (alimentaire**) 50€/jour : 250€ (**Tarif préférentiel de 220€ pour les participants du Marché de Noël**).

*Restauration = vente de produits cuisinés ou réchauffés sur place pour consommation directe.

**Alimentaire : vente de tout produit alimentaire ne nécessitant pas de besoins de cuisson ou réchauffage sur place.

6. CHOIX DE FORMULE (à cocher)

-Marché de Noël

Option	Description	Case à cocher
<input checked="" type="checkbox"/> Chalet permanent	20 jours complets	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Chalet permanent à deux	1 chalet partagé par 2 exposants	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> 2 exposants sur la durée totale (complémentaires)	
	<input type="checkbox"/> 1 exposant du 5/12 au 14/12 + 1 exposant du 15/12 au 24/12	
<input checked="" type="checkbox"/> Chalet partagé (1 exposant par période)	Vous occupez le chalet pendant une des 3 périodes	<input type="checkbox"/>
	Choix des périodes :	
	<input type="checkbox"/> 5 au 10 déc. – 300 € (restauration 330€)	

Option	Description	Case à cocher
	<input type="checkbox"/> 11 au 17 déc. – 350 € (restauration 385€)	
	<input type="checkbox"/> 18 au 24 déc. – 350 € (restauration 385€)	

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ? Oui Non

-Village Gourmand

Option	Description	Case à cocher
<input checked="" type="checkbox"/> Chalet permanent	5 jours complets	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Chalet permanent à deux	1 chalet partagé par 2 exposants	<input type="checkbox"/>

Acceptez-vous d'être sur liste d'attente ? Oui Non

7. ÉLECTRICITÉ

Puissance disponible : 2 kW

3 kW pour les chalets proposant de la restauration. Merci de privilégier les équipements au gaz et de prévoir un extincteur.

Appareils utilisés et puissances (W)

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.
- 5.

8. MATÉRIEL

Matériel fourni

- Les chalets sont équipés d'une **alimentation électrique intérieure** et d'une **guirlande lumineuse** sur le faîtage
- **Aucun éclairage intérieur ni rallonge** n'est fourni

Aménagements & services

- **Des Manges debout seront mis** à disposition gratuitement par l'organisateur devant les chalets, place aux Herbes (à rentrer le soir et sortir le matin par les exposants)

9. FICHE PRODUITS – merci d’indiquer les données suivantes dans l’encadré ci-dessous

- **Produit / artisanat-revente / prix / label / provenance (France/étranger)**
- **Merci de joindre des photos par mail ou encore mieux si vous en avez la possibilité, nous faire passer des échantillons**

10. ANIMATIONS

- **Proposez-vous une démonstration ou une animation sur votre stand ?**
 - Oui (détaillez ci-dessous)**
 - Non**

Les animations valorisent votre candidature !

11. STATIONNEMENT

Une place gratuite au **Parking de Bonne**, 2 Place Ladoucette, est fournie (hauteur < 2m recommandée). Fermeture à 21h. Fermé le dimanche et les jours fériés (Attention ! pour entrer il faut avoir la carte). Entrée Cours Ladoucette ou rue des Jardins

Vos informations sont nécessaires pour obtenir une carte de stationnement.

Modèle du véhicule :

Immatriculation :

Engagement de l'exposant

Je soussigné(e),

Nom / Prénom :

Nom de l'enseigne (le cas échéant) :

certifie avoir pris connaissance du règlement et des modalités de participation au Marché de Noël de Gap 2025 et les accepter sans réserve.

Fait à :

Le :

Signature : (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

12. CHECKLIST DES PIÈCES À FOURNIR

Pièces à joindre obligatoirement	Coché
Formulaire complété et signé	<input type="checkbox"/>
Attestation MSA (pour les exploitants agricoles)	<input type="checkbox"/>
Extrait RNE (-3 mois)	<input type="checkbox"/>
Carte de commerçant/artisan ambulant*	<input type="checkbox"/>
Assurance RC (en cours de validité)	<input type="checkbox"/>
Photos des produits (envoi par mail)	<input type="checkbox"/>
Chèque 50 € (désistement/propreté) *	<input type="checkbox"/>
Chèque 300 € (caution chalet)	<input type="checkbox"/>
Chèque règlement chalet	<input type="checkbox"/>

- ***Carte de commerçant ambulant** : non obligatoire pour les producteurs ou résidents de Gap
- *** Chèque de caution** : encaissé en cas de désistement après sélection ou de non-restitution du chalet en bon état de propreté.

[Retour du dossier](#)

Date limite : 14 septembre 2025

À adresser à :

Office de Tourisme – Marché de Noël & Village Gourmand

1, place Jean Marcellin

05000 Gap